

Réunion du Comité

Présents : BEAUDELOT Louissette, BECKER Annabelle, BOUVART Pierre, CAPELLE Annie, COZETTE Jean-Jacques, FRANCOIS Marie-Cécile, KUHNE Valérie, POULAIN Audrey, VERNEL Martine.

Excusés : BOUDIN Claire, BRAQUET Jacques, BREMONT Joël.

Point sur le LOTO du dimanche 15 novembre 2015.

Le bénéfice est supérieur à celui de l'an dernier : 2138,54 euros pour 1741,64 en 2014.

La Partie Royale a remporté un franc succès : 230 feuilles vendues à 2 euros.

Une nouveauté pour l'an prochain : une tombola avec une mise de 30 euros pour un gain de 200 euros sur un seul tirage.

Caisse centrale : envisager 2 caisses centrales pour la première pause.

Les tables réservées : celles qui ne seront pas occupées ½ heure avant le début du jeu, seront remises à disposition.

La restauration, seuls les croque-monsieur ont manqué : prévoir 70 à la vente et 30 pour les bénévoles.

Les bénévoles : il leur sera offert ce jour là 1 croque-monsieur, 1 gaufre, 1 boisson.

Organisation du TUN samedi 5 décembre 2015.

Les clés du CCAS seront récupérées le matin à 10h00 par Pierre qui les transmettra à 13h00 à Annie ou à Valérie. Annie établit le planning général et Pierre s'occupe des signaleurs ; il s'occupera également des douches et pendant la course passera auprès des signaleurs pour leur proposer une boisson chaude.

A 13h00, les bénévoles mettent en place le matériel et la restauration. La soupe, le pain, le vin et les croque-monsieur seront préparés dans l'après-midi.

A 16h30, réunion de coordination avant l'arrivée des participants.

A 17h00, ouverture des inscriptions.

Avant le départ des participants, Annabelle ou Joël leur donne les consignes.

Le départ sera donné par le St Nicolas à 18h15 pour les marcheurs et à 18h30 pour les coureurs.

Pointer le retour des marcheurs qui eux n'ont pas de dossard.

Fermeture de la course : Pierre s'en charge.

La restauration : les prix sont les suivants : vin chaud 1 euro, gaufre 0,50 euro et croque-monsieur 1 euro. Si il reste de la soupe, elle sera vendue 1,50 euro.

Préparation de la soupe : les courses seront effectuées par Annie et Marie-Cécile et Pierre. Les légumes seront à disposition chez Pierre jeudi soir à partir de 20h00 et préparés chez Audrey et Marie-Cécile le vendredi après-midi. 2 soupes au choix cette année, l'une nature et l'autre avec lardons.

Pour les participants, une soupe de légumes avec une tranche de pain est offerte. Ticket « soupe » à faire et à leur donner à l'arrivée.

Les récompenses : une corbeille et une bouteille de jus de fruit seront données aux 18 gagnants.

Nouvel éclairage : les sapeurs pompiers mettront en place 2 groupes électrogènes, l'un à l'arrivée et l'autre à la traversée de Condé.

QUESTIONS DIVERSES.

Pas de questions.

La séance est levée à 21h00.

La secrétaire du jour : Louissette BEAUDELOT.

La prochaine réunion du Comité est fixée au LUNDI 25 JANVIER à 18h15.